



COMMUNIQUE DU RESF 91

Avec le soutien des organisations syndicales enseignantes
et des parents d'élèves

Ils refusent l'expulsion de leur camarade
Les lycéens devant la préfecture d'Evry
jeudi 12 janvier 2012

Quand ils ont appris le mois dernier que Mehmet, leur camarade de classe, était obligé de quitter le territoire français, les lycéens des lycées Baudelaire d'Evry et Pierre Mendès France de Ris-Orangis ont signé en nombre la pétition de soutien (700 signatures dès le premier jour), ils l'ont fait signer autour d'eux et la pétition continue de circuler.

Cette décision préfectorale leur a fait entrevoir l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de tous leurs camarades sans papiers.

Jeudi, les lycéens avec ou sans papiers, français ou étrangers, se rassembleront devant la préfecture d'Evry pour manifester leur soutien à Mehmet ainsi qu'à tous leurs camarades sans papiers. Les lycéens de Baudelaire et Auguste Perret partiront à pied de leurs lycées vers la préfecture d'Evry où ils seront rejoints par les lycéens de Pierre Mendès France et des jeunes d'autres lycées essonnais.

En pièce jointe, le tract rédigé par les jeunes.

Départ des lycées Baudelaire et Perret (1 av de la Liberté, 91000 Evry) **à 13h20**
Rassemblement devant la préfecture d'Evry (bld de France) **à partir de 14h**
Une délégation a demandé à être reçue par la préfecture.

Pour rappel : les jeunes arrivés après l'âge de 13 ans (10 ans pour les Algériens et Tunisiens) ne sont pas régularisés à 18 ans car exclus de la loi. C'est pour la faire changer, pour que ces jeunes puissent continuer à étudier et vivre dignement en France, sans la peur de l'arrestation et de l'expulsion, que le RESF avait lancé en 2009 la campagne « Jeunesse sans papiers, jeunesse volée ». Le Conseil général de l'Essonne avait soutenu et relayé cette campagne en apposant les affiches dans ses abribus. Le Conseil régional d'Ile de France a voté en octobre 2010 une résolution de soutien aux lycéens sans papiers et organisé un parrainage d'une soixantaine d'entre eux en mai 2011.

Aujourd'hui, un certain nombre de demandes de régularisation de jeunes majeurs déposées à la préfecture de l'Essonne depuis plusieurs mois restent toujours sans réponse.

Contacts :

Frédéric Moreau : 06 63 85 06 50 / Nadia Nguyen : 06 10 55 35 21 / Yvette Le Garff : 06 71 04 47 90